

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DU TERRORISME

Définir votre stratégie locale et déployer un plan d'actions

2 JOURS, 14 HEURES

ACTION SOCIALE

CODE : GAS26

Objectifs de la formation

- Définir le positionnement de votre collectivité par rapport aux nouveaux enjeux de prévention du terrorisme et de la radicalisation violente
- Vous doter d'une méthodologie pour déployer votre stratégie politique locale de prévention de la radicalisation et du terrorisme

Animée par

- **DOMINGO Bruno**
Consultant et formateur,
**BUREAU DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DE CRIMINOLOGIE**

Public concernés

- Élu ; Directeur général des services ; Délégué du préfet ; Responsable des services Police municipale, Politique de la Ville, Sécurité civile, Cohésion sociale et insertion, Transports urbains, Ressources Humaines, etc. ; Responsable de Conseil local ou intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et radicalisation (CLSPDR/CISPDR) ; Professionnel des cellules de suivi départementale (CAF, Mission Locale d'Insertion, PJJ, associations)

Dates

- Paris

Savoir appréhender le contexte stratégique de la prévention de la radicalisation violente et du terrorisme

- Rappel des concepts de radicalisation violente et de terrorisme
- Connaître les orientations des plans gouvernementaux français (PLAT – PART – etc.) et européens
- Quel est l'impact de l'état d'urgence sur la gestion locale
- S'interroger sur le nouveau contexte d'intervention pour les collectivités locales

Élaborer son diagnostic local et déterminer les enjeux stratégiques

- Mobiliser vos services et les partenaires pertinents dans le champ de la prévention de la radicalisation et du terrorisme
- Établir la cartographie des menaces sur votre territoire, évaluer et hiérarchiser les risques réels
- Déterminer les compétences impactées : police municipale, prévention de la délinquance, social, sport,

16-17/09/2020

04-05/11/2020

■ Lyon

08-09/10/2020

■ Bordeaux

08-09/10/2020

■ Nantes

08-09/10/2020

Critères d'admission

- Maîtriser les concepts liés aux phénomènes de radicalisation violente ainsi que les fondamentaux de la prévention de la radicalisation. Nous proposons la formation « Prévenir la radicalisation. Comprendre le phénomène, se positionner et savoir comment réagir » (GAS24) sur ce sujet.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de

insertion, sécurité civile, culture, éducation, transport, etc.

- Identifier les enjeux stratégiques prioritaires à investir

Savoir construire une stratégie locale de prévention de la radicalisation

- Formaliser et partager les axes stratégiques avec les services de l'État
- Clarifier les niveaux d'intervention : primaire, secondaire, tertiaire
- Identifier les dimensions prévention / protection / continuité d'activité et résilience
- Coordonner la crise et l'urgence
- Décliner les objectifs opérationnels et les actions concrètes

Construire un cadre organisationnel et de pilotage

- Connaître le cadre national et départemental et les compétences des acteurs de l'État
- Assurer le pilotage local : CLSPDR et CISPDR, les contrats de ville, les plans de sécurité civile
- Comment financer vos actions : FIPDR, crédits Politique de la Ville, etc.
- Rappel des étapes de planification à respecter dans votre démarche de prévention de la radicalisation violente et du terrorisme

l'ancrage des acquis et du transfert de
compétences en situation professionnelle, soit
par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

■ Communes < 40 000 habitants	_____	1100,00 €HT
■ Entreprises privées	_____	1495,00 €HT
■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics	_____	1390,00 €HT